

-----Message original-----

Expéditeur : Dulle, Justine

Envoyé le : 7 mars 2012 à 13 h 52

Destinataire : Comité législatif projet de loi C-11

Objet : Préoccupations à l'égard du projet de loi C-11

Madame, Monsieur,

En tant que canadienne, je m'inquiète des demandes formulées récemment par l'industrie de la musique et par les changements extrêmes qu'elle souhaite voir s'opérer.

Je suis d'avis que de tels changements enfreindront les droits et libertés des Canadiens. Je vous écris au nom de beaucoup d'autres Canadiens qui, comme moi, rejettent fermement les changements suivants :

*

Blocage de l'accès Internet

*

Élimination de l'élargissement relatif à l'utilisation équitable (satire, parodie, etc.)

*

Élimination des protections à l'égard de contenus produits par les utilisateurs

*

Taxe sur les iPods

*

Prolongement de la durée de protection du droit d'auteur

*

Exigence selon laquelle les fournisseurs de services Internet doivent fournir des informations sur leurs abonnés fondées sur des allégations d'infraction sans contrôle judiciaire

*

Sommes illimitées pour dommages-intérêts

*

Mécanisme de suppression de contenu sans contrôle judiciaire

Je crois que les dispositions relatives au droit d'auteur doivent être équitables et souples, et je suis d'avis que les changements souhaités par l'industrie de la musique privent les Canadiens de leurs libertés.

Veuillez agréer, Madame, Monsieur, l'expression de mes sentiments les meilleurs.

-Justine Dulle